

Pays-Bas

Conseil de l'Europe

Adhésion : 5 mai 1949

La Convention

Signature : 4 novembre 1950

Ratification : 31 août 1954

Juge en fonction

Egbert MYJER

Historique des juges

Wilhelmina THOMASSEN (1998-2004)

Petrus VAN DIJK (1996-1998)

Sibrand Karel MARTENS (1988-1996)

André DONNER (1986-1987)

Gerard J. WIARDA (1966-1985)

Baron Frederik Mari VAN ASBECK

(1959-1966)

Premier arrêt

Engel et autres c. Pays-Bas (8 juin 1976)

La Cour et les Pays-Bas au 1^{er} janvier 2011

Nombre total d'arrêts : 128

Arrêts de violation : 73

Arrêts de non-violation : 28

Autres arrêts : 27

Décisions d'irrecevabilité : 4 869

Requêtes pendantes : 994

Exemple de mesure générale

Camp et Bourimi c. Pays Bas

(3 octobre 2000)

Impossibilité pour un enfant d'obtenir la reconnaissance des liens familiaux avec son père décédé avant sa naissance.

⇒ Amendements apportés au code civil sur des droits parentaux et des conditions de la reconnaissance de paternité des pères biologiques.

Exemples d'affaires concernant les Pays-Bas

***Kleyn et autres c. Pays-Bas* (6 mai 2003)**

L'affaire concernait des requêtes déposées par vingt-trois ressortissants néerlandais et douze sociétés néerlandaises dont les domiciles ou locaux d'exploitation sont situés le long ou à proximité du tracé d'une nouvelle ligne de chemin de fer, la Betuweroute, qui était alors en construction et qui traverse les Pays-Bas du port de Rotterdam à la frontière allemande.

Non-violation de l'article 6 (droit à un procès équitable)

***Said c. Pays-Bas* (5 juillet 2005)**

Mahmoud Mohammed Said alléguait que son expulsion vers l'Erythrée l'exposerait à un traitement contraire à la Convention. La Cour a conclu que l'expulsion du requérant vers l'Erythrée emporterait violation de la Convention.

Violation de l'article 3 (interdiction de la torture et des traitements inhumains ou dégradants)

***Mathew c. Pays-Bas* (29 septembre 2005)**

Les événements litigieux se sont déroulés sur l'île d'Aruba, dans les Caraïbes (au large du Venezuela), qui fait partie du Royaume des Pays-Bas, où Eduardo Mathew a été placé en détention. Il se plaignait de la durée et des conditions de sa détention, notamment en isolement cellulaire.

Violation de l'article 3 (interdiction des traitements inhumains ou dégradants)

***Üner c. Pays-Bas* (18 octobre 2006)**

Ziya Üner, ressortissant turc, se plaignait que, du fait du retrait de son titre de séjour et du prononcé à son encontre d'une mesure d'interdiction du territoire valable dix ans, il avait été séparé de sa famille.

Non-violation de l'article 8 (droit au respect de la vie privée et familiale)

***Ramsahai c. Pays-Bas* (15 mai 2007)**

Le proche des requérants, qui venait de voler un scooter en menaçant son propriétaire avec un pistolet, a été tué par balle par un policier qui tentait de l'appréhender. La Cour a conclu à la violation du droit à la vie à raison du caractère insuffisamment indépendant de l'enquête menée au sujet du décès.

Violation de l'article 2 (droit à la vie)